

PROCÈS-VERBAL DE CONSEIL MUNICIPAL**RÉUNION DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt,

Le vingt-huit septembre à 20 h 00,

En application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de MARCILLY D'AZERGUES, dûment convoqué par Monsieur BLANCHON Frédéric, Maire, en session ordinaire qui s'est déroulée, à titre exceptionnel, à la salle plurivalente du groupe scolaire de MARCILLY en application de l'arrêté 2020/46 portant transfert provisoire de la salle de réunion du conseil municipal pour assurer efficacement la lutte contre la propagation du virus covid-19 et pour respecter les modalités particulières notamment les gestes barrières.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2020

Etaient présents, les conseillers municipaux suivants :

ARONICA Mathieu	COCHARD Jean-Louis	PERRETON Pascal
BLANCHON Frédéric	CORDIER Stéphanie	ROCHET Philippe
BURNIER Frédérique	DECLERCK Thierry	SCAPPATICCI Benjamin
CARRIER Nathalie	GOUBEAU Ghislaine	SICILIANO Georges
CHEVEREAU Laurent	de PARISOT DE BERNECOURT France	VIGNERON Pascal

ABSENTS (avec pouvoir) : Néant

ABSENTS (sans pouvoir) : Néant

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES : 01

Monsieur SICILIANO Georges a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

ORDRE DU JOUR

- ⇒ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE CONSEIL DU 14 SEPTEMBRE 2020
- ⇒ BUDGET COMMUNAL
 - AFFECTATION DU RÉSULTAT 2019
 - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2020
- ⇒ ÉCOLE - CLASSE DÉCOUVERTE 2021 : DEMANDE DE SUBVENTION
- ⇒ COLLÈGE ALEXIS HANDELAFT - PROJET DE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DES INFIRMIERS ET CABINETS MÉDICAUX DES ÉCOLES DU 1^{ER} DEGRÉ
- ⇒ GARDERIE PÉRISCOLAIRE : MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT MODIFIÉES - DYSFONCTIONNEMENT DANS LA GESTION DE LA SORTIE DES ÉLÈVES À 16 H 30
- ⇒ DIVERS

⇒ **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE CONSEIL DU 14 SEPTEMBRE 2020**

Le procès-verbal de la séance du 14 septembre dernier, était en annexe de la convocation. Monsieur le Maire demande aux élus s'ils ont des remarques à faire.

Suite à différentes remarques, Monsieur le Maire dit que le compte-rendu sera corrigé en tenant compte de toutes ces observations.

Il s'adresse aux élus en leur demandant d'approuver ce compte-rendu avec les corrections demandées. A l'unanimité, le conseil municipal, valide le compte-rendu modifié.

⇒ BUDGET COMMUNAL - AFFECTATION DU RÉSULTAT 2019 - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2020

• AFFECTATION DU RÉSULTAT 2019

Délibération 2020/44

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur ARONICA Mathieu qui rappelle que l'année 2020 est une année spéciale puisqu'il y a eu un changement d'équipe municipale. Il informe l'assemblée que l'ancien conseil avait voté en début d'année, un budget primitif sans tenir compte des résultats 2019,

Il donne lecture de la situation de clôture au 31 décembre 2019 :

<u>Fonctionnement</u>	Excédent cumulé	236 898,06 €
<u>Investissement</u>	Excédent cumulé	195 851,33 €
	Solde des restes à réaliser	134 787,91 €
	Besoin de financement	0,00 €

Contrairement à la présentation faite par le précédent conseil, Monsieur ARONICA Mathieu propose d'affecter au compte 1068 un montant de 100 000 euros et de reporter en fonctionnement uniquement 136 898,06 € correspondant à l'excédent de fonctionnement.

Suite à la proposition motivée de Monsieur ARONICA Mathieu, **le conseil municipal décide, à l'unanimité :**

- **D'affecter au budget supplémentaire, au compte 1068, recette d'investissement, 100 000 € de l'excédent de fonctionnement pour couvrir les dépenses d'investissement à intervenir ;**

- **De reporter au budget supplémentaire, au compte 002, recette de fonctionnement, 136 898,06 € correspondant à l'excédent de fonctionnement diminué du montant affecté à l'investissement ;**

- **De reporter au budget supplémentaire, au compte 001, recette d'investissement l'excédent d'investissement cumulé au 31/12/2019 d'un montant de 195 851,33 €**

• BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2020

Délibération 2020/45

Monsieur ARONICA Mathieu poursuit en présentant la proposition de budget supplémentaire élaboré par la commission communale des finances.

Il donne les écritures nécessaires à réajuster les crédits de certains comptes dans chacune des sections, crédits qui ont été votés au budget primitif 2020 par l'ancien conseil. Il informe les élus que ce budget supplémentaire doit être voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement.

Monsieur le Maire remercie Monsieur ARONICA Mathieu et demande aux élus s'ils ont des questions à soumettre.

VU la proposition de la commission communale des finances,
 VU le projet de Budget supplémentaire 2020 élaboré avec reprise des résultats 2019, qui vient d'être présenté, **le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le budget supplémentaire 2020, avec reprise des résultats 2019, arrêté comme suit :

- ⇒ Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- ⇒ Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

Budget de la commune	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	119 186.06 €	119 186.06 €
Section d'investissement	8 623.00 €	8 623.00 €
TOTAL	127 809.06 €	127 809.06 €

- **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

⇒ ÉCOLE - CLASSE DÉCOUVERTE 2021 : DEMANDE DE SUBVENTION

Délibération 2020/46

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'assemblée, le courrier de Madame la Directrice annonçant la programmation d'une classe découverte sur le thème « les jeux olympiques » pour le printemps 2021, séjour qui concernerait trois classes de l'école, soit 75 élèves et dont le coût s'élèverait à 12 206 euros ; il donne la répartition du financement et dit que la Directrice sollicite le conseil pour une subvention de 6 000 €.

Il demande aux élus de bien vouloir se prononcer.

A l'unanimité, le conseil municipal :

- **ACCEPTE** d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 6000 € à l'école afin d'aider à financer la classe découverte programmée au printemps 2021 ;

- **DIT** que des crédits d'un montant de 3000 € sont prévus au compte 6574 en intitulé « divers » du budget primitif 2020 et seront attribués à l'école dans le cadre de la classe découverte 2021 ;

- **DIT** que Madame la Directrice devra fournir un relevé d'identité bancaire pour pouvoir effectuer le premier virement de 3 000 € courant octobre ;

- **DIT** que le complément de la subvention soit 3000 € sera inscrit au budget primitif 2021 compte 6574 « classe découverte 2021 » et sera viré dans le courant du 1^{er} trimestre 2021.

- **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

⇒ COLLÈGE ALEXIS HANDELAFT - PROJET DE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DES INFIRMIERS ET CABINETS MÉDICAUX DES ÉCOLES DU 1^{ER} DEGRÉ

Délibération 2020/47

Monsieur le Maire dit avoir reçu un courrier du Collège « Alexis HANDELAFT » auquel était joint un projet de convention ; il donne la parole à Madame BURNIER Frédérique.

Madame BURNIER Frédérique dit avoir contacté la principale du collège pour quelques compléments d'informations.

Elle rapporte que l'infirmière rattachée administrativement au collège, exerce exclusivement ses fonctions pour les écoles primaires. Jusqu'à aujourd'hui, le collège met à disposition de l'infirmière différentes fournitures nécessaires pour la gestion des dossiers médicaux. Son rattachement génère, pour le collège des frais de gestions : fournitures, photocopies, communications téléphoniques et les frais d'entretien du matériel infirmier qui représente un coût que le collège ne saurait plus supporter à lui seul.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention aux termes de laquelle il est demandé aux communes de reverser au collège une somme forfaitaire de 0.50 € par élève scolarisé dans son école primaire.

Il demande aux élus de bien vouloir se prononcer sur le projet de convention. **A l'unanimité, le conseil municipal :**

- **VALIDE** la convention de mise à disposition des infirmiers et cabinets médicaux des écoles du 1^{er} degré ;

- **VALIDE** la somme forfaitaire de 0.50 € par élève scolarisé dans son école ;

- **DIT** que pour l'année scolaire 2020-2021, la commune reversera au Collège Alexis HANDELAFT, la somme forfaitaire de 47.50 € sur présentation d'une facture et d'un RIB, afin d'aider l'établissement à supporter les dépenses de fonctionnement, d'entretien du matériel et d'organisation du collège de rattachement de l'infirmière.

⇒ **GARDERIE PÉRISCOLAIRE : MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT MODIFIÉES** - Dysfonctionnement dans la gestion de la sortie des élèves à 16 h 30

Madame BURNIER Frédérique explique que suite à des dysfonctionnements dans la gestion de la sortie des élèves à 16 h 30, dysfonctionnements liés au non-respect par certaines familles des règles précisées dans le courrier de la directrice du 1^{er} septembre 2020.

Par conséquent, une lettre a été rédigée le 14 septembre et adressée à l'ensemble des familles afin de faire entendre à une minorité d'entre elles, que le respect des règles mises en place n'apportera que du positif dans la gestion du quotidien.

Monsieur CHEVEREAU Laurent dit qu'il faudrait modifier à nouveau le règlement pour intégrer le contenu de cette lettre. Madame BURNIER Frédérique répond que si ces dysfonctionnements venaient à perdurer, le règlement intérieur intégrant ces nouvelles décisions et conditions serait porté à l'ordre du jour d'un prochain conseil pour approbation avant d'être adressé à toutes les familles pour signature.

⇒ **DIVERS**

- **Information sur la désignation des délégués pour représenter le SIBA au Syndicat Rhodanien de développement du câble (SRDC)**

Titulaire : Georges SICILIANO

Suppléant : Frédéric BLANCHON

Monsieur le Maire porte à la connaissance des élus le dernier arrêté préfectoral concernant les nouvelles mesures à appliquer pour éviter la propagation du coronavirus, à compter de ce jour ; mesures renforcées avec des interdictions notamment en matière d'organisation de rencontres festives dans les lieux publics et privées.

COMPTES-RENDUS RÉUNIONS INTERCOMMUNALITÉ - SYNDICATS - COMMISSIONS ET AUTRES

INTERCOMMUNALITÉ

Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (C.C.B.P.D.) : Conseil Communautaire des 15 juillet et 09 septembre 2020

Installation des conseillers communautaires.

Ce qui est à retenir :

- Validation de la construction d'une nouvelle crèche à Anse qui devrait débuter début 2021 ;
- Zone d'activités « Viadorée » sur le secteur « Pommiers/Limas », finalisation des ventes des derniers terrains ;
 - Le projet du « Clos de Beaulieu » à Morancé : la commune a fait la demande pour que la chapelle soit classée monument historique. Beaucoup d'idées sont en réflexion pour le développement du clos.
 - Musée « les Pierres Folles » à St-Jean-des-Vignes, son extension prévoyant la construction d'un hôtel restaurant avec abords et parkings pour un montant d'environ de dix millions d'euros. Le vote de l'engagement et le lancement du projet doivent intervenir prochainement, l'idée serait d'attirer 50 000 visiteurs par an.
 - Le projet de PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), devrait voir le jour en 2021 après avis demandé à toutes les communes qui devront se prononcer sur ce transfert de compétence.

Madame BURNIER Frédérique dit avoir assisté à une première réunion de la commission « petite enfance » qui informait les nouveaux élus de l'historique des dossiers traités et en cours.

SYNDICATS

SYDER : Comité syndical des 16 juillet et 15 septembre 2020

Election du Président, des vice-présidents et du bureau.

Point à retenir :

Compte-rendu sur le débat entre la relation ENEDIS et SYDER qui sont en désaccord depuis plus de deux ans sur le prix de vente faite au SYDER, dossier qui « traîne » en longueur au niveau national et dont on ne connaît pas le débouché.

Monsieur le Maire dit avoir rencontré avec Monsieur Georges SICILIANO le référent ENEDIS de la commune.

SIEVA : Comité syndical du 11 septembre 2020

Installation du comité syndical.

SIBA : Comité syndical du 21 juillet 2020

Installation du comité syndical.

SYNDICAT DE GENDARMERIE : Comité syndical du 30 juillet 2020

Madame CARRIER Nathalie dit avoir assisté à la première réunion dont l'objet portait sur l'élection du Président et des Vice-Présidents, du vote des indemnités.

Les activités qui ont et qui sont menées dans le cadre de la crise sanitaire « Covid-19 » ont été évoquées. Elle souligne l'arrivée d'un nouveau commandant de brigade.

COMMISSIONS COMMUNALES

Commission « bâtiments » du 01 septembre 2020

Monsieur SCAPPATICCI Benjamin évoque :

- Le dossier du groupe scolaire, le seuil étant de 108 enfants pour l'ouverture d'une nouvelle classe, les membres de la commission commencent déjà à réfléchir sur des travaux qui devraient être envisagés dans les prochaines années.

- Le bâtiment de l'ancienne école, Madame de PARISOT France a contacté une deuxième société pour obtenir un devis concernant des études de faisabilité, ce qui permettra ainsi de comparer les prix avec celui en notre possession.

- L'acquisition d'un défibrillateur qui sera installé proche de la salle des fêtes.

Commission « Vie associative/Culture » du 02 septembre 2020

La sono étant demandé de plus en plus par les associations, Monsieur SICILIANO dit que les membres réfléchissent pour mettre en place un règlement qui porterait sur les conditions de réservation et d'utilisation de la sono.

Commission « Communication » des 07 et 21 septembre 2020

Monsieur SCAPPATICCI Benjamin fait part d'un travail de la commission portant sur une nouvelle présentation du « p'tit bull'tin », style plus moderne, et dont la parution est prévue pendant les vacances de la Toussaint.

Informations sur le projet de la mise en place d'un « PanneauPocket » : une application qui permet aux administrés de rester alertés et informés de ce qui se passe dans la commune directement sur son smartphone.

Site internet de la commune : une formation est prévue pour les élus afin que le site officiel de la commune soit mis à jour régulièrement.

Commission « Voirie/Sécurité » du 08 septembre 2020

Monsieur SICILIANO Georges dit que :

- L'acquisition du nouveau tracteur se finalise ;

- Les travaux en cours de réalisation « chemin de la Raquinière » par les Jardins Créatifs doivent se terminer demain ;

- La commission a aussi fait un recensement des voiries en ciblant les améliorations à apporter : manque panneau ralentisseur type dos d'âne : emplacement pour parc à vélos proche de la mairie/école etc...Madame CORDIER Stéphanie souligne que le radar pédagogique ne fonctionne pas. Monsieur SICILIANO Georges dit qu'il va s'en occuper pour relancer la Société SOBECA, déjà informée.

Arrivant sur la fin d'année, Monsieur le Maire demande à la commission « voirie/sécurité » de travailler lors de leur prochaine réunion, sur leur projet de travaux concernant la voirie puisqu'il faudra demander des devis et les obtenir dès janvier afin de préparer le budget primitif 2021.

Commission « Embellissement/sentiers pédestres » du 10 septembre 2020

Monsieur SICILIANO Georges dit que :

- Plusieurs réunions seront prévues d'ici fin d'année pour parler sentiers pédestres ;

- Des fleurs d'hiver seront achetées et plantées prochainement ;

- Les différentes décorations de rues pour les fêtes de fin d'année, seront préparées lors de la réunion du 15 octobre ;

- SOBECA a été contactée pour essayer de revoir à la baisse le prix de la pose et dépose des motifs lumineux positionnés durant les fêtes dans le centre du village et dit qu'actuellement la commission réfléchit sur quel procédé pourrait permettre d'éviter l'intervention de cette société dont les prestations sont trop coûteuses, environ 5 000 euros/an.

Monsieur CHEVEREAU Laurent demande si la commune pourrait envisager la création et le branchement d'une prise électrique « place des Tilleuls » afin que le camion de « pizzas » puisse se

brancher autrement qu'avec un groupe électrogène. Monsieur SICILIANO répond qu'une prise existe déjà mais qu'il faut la mettre en service, il dit qu'il verra directement avec le pizzaiolo.

Centre Communal d'Action Sociale du 14 septembre 2020

Madame BURNIER Frédérique liste les différentes interventions du CCAS faites auprès de certains administrés durant cet été (relogement, hospitalisation, entrée en maison de retraite etc...).

Elle dit que le CCAS travaille actuellement sur l'organisation du repas et des colis pour les fêtes de fin d'années à l'attention des aînés de la commune. Repas prévu le 10 décembre sauf si les restrictions Covid-19 devenaient plus sévères et que le CCAS soit obligé d'annuler l'invitation ; à ce moment-là, les personnes inscrites au repas se verront remettre un colis à la place.

Commission communale « urbanisme » du 21 septembre 2020

La parole est donnée à Monsieur Mathieu ARONICA. La commission a étudié 02 déclarations de travaux, 01 permis d'aménager, 03 permis de construire, 01 permis de construire modificatif.

DÉCLARATIONS DE TRAVAUX (2)

DP 069 125 20 0 0023 Reçue en mairie le 20/08/2020	Zone UC Clôture conception d'un plateau de stationnement	Avis de la commission « urbanisme » : Refusé suite à avis de GRTGaz
DP 069 125 20 0 0024 Reçue en mairie le 10/09/2020	Zone UC Fermeture 2 faces d'un abri voiture	Avis de la commission « urbanisme » : Rien à signaler, accepté

PERMIS D'AMÉNAGER (1)

PA 069 125 20 0 0001 Reçu en mairie le 31/08/2020	Zone 1 AUC Orientation d'Aménagement Programmation du PLU -ABF Lotissement de 4 lots	Avis de la commission « urbanisme » : Dossier compliqué envoyé pour instruction par la CCBPD, parcelles qui font partie de l'OAP
--	---	---

PERMIS DE CONSTRUIRE (3)

PC 069 125 20 0 0007 Reçu en mairie le 25/06/2020	Zone UC Surélévation et création de surface de plancher	Avis de la commission « urbanisme » : Rien à signaler, accepté
PC 069 125 20 0 0008 Reçu en mairie le 27/07/2020	Zone UC Maison sur deux étages piscine garage	Avis de la commission « urbanisme » : Rien à signaler, en conformité avec le permis d'aménager, en attente de l'avis des ABF

PC 069 125 20 0 0009 Reçu en mairie le 31/08/2020	Zone UC Transformation d'un ensemble bâti en 4 logements	Avis de la commission « urbanisme » : Rien à signaler, en attente de l'avis des ABF et de l'avis des concessionnaires
--	--	---

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

PC 069 125 20 0 0017 M01 Reçu en mairie le 10/09/2020	Zone N Pose d'isolation par l'extérieur, suppression du retrait de façade, modification couleur enduit	Avis de la commission « urbanisme » : Demande de pièces complémentaires
--	--	--

POUR INFORMATION**Prochaines réunions de conseil municipal**

Mois en 2020	Date	Heures	Lieu
OCTOBRE	Lundi 12	20 h	Salle plurivalente
NOVEMBRE	Lundi 09	20 h	Salle plurivalente
DECEMBRE	Lundi 14	20 h	Salle plurivalente

Prochaines réunions du Centre Communal d'Action Sociale

Mois en 2020	Date	Heures	Lieu
OCTOBRE	Lundi 26	18 h 30	Mairie

Fin de séance : 22 h 55